



248, rue du Village
Les Éboulements (Québec)
G0A 2M0

Extrait de la séance régulière du conseil municipal, tenue lundi, le 7 juillet à 20h00 à l'édifice municipal des Éboulements sous la présidence de Monsieur Bertrand Bouchard, maire et à laquelle il y avait quorum.

Présences : René Cayer
Michel Larouche
Régis Pilote
Lise Savard
Bernard Boivin
Guy Tremblay

151-07-08 Résolution Postes Canada

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement déduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENTU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par René Cayer et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité des Éboulements fasse parvenir la présente résolution à la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME CE 15 JUILLET 2008

PAR : Linda Gauthier
Directrice générale et
secrétaire-trésorière